

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 5

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le modèle évolué du « T-54 », le char russe « T-55 », soit doté d'un stabilisateur réglant la hauteur du tir.

La silhouette du char 61 est de 32 cm plus haute que celle du type soviétique « T-54 » et elle mesure 34 cm de plus que le « Léopard » allemand. Mais le nouveau blindé suisse se prête particulièrement bien à notre terrain ondulé, qui, bien souvent, offre d'excellentes possibilités de protection. Mais le terrain exige également que le char soit conçu de manière à pouvoir baisser le tube du canon autant que possible vers le sol. Le char 61 offre aussi cet avantage-là.

A qui sera-t-il destiné?

Le char 61 est si rapide, qu'il peut suivre le véhicule de transport blindé et chenillé M-113. Ces deux véhicules pourraient être combinés dans une formation. « Nous autres des divisions mécanisées espérons, bien entendu, qu'il nous sera attribué », nous confia le major Ochsner. Il n'est pas encore décidé à quelles troupes les recrues qui, en juillet prochain, seront instruites dans le maniement du char 61, seront destinées avec leur nouvelle arme. Le Conseil fédéral a cependant décidé, donnant suite à un postulat qui lui a été présenté, de réexaminer sa décision première. Le fait, que tous ceux qui connaissent le nouveau blindé suisse, le réclament pour eux, est peut-être la meilleure preuve de ses qualités exceptionnelles.

W. K. S.

Revue de la presse

L'instruction « survie »

Nos journaux nous parlent parfois, incidemment, d'exercices de « survie » exécutés dans nos troupes, mais la présentation de cette forme particulière d'instruction — au demeurant fort peu connue et pratiquée chez nous — est faite de telle manière qu'on en pourrait conclure qu'il s'agit là de véritables caricatures des exercices de cette nature tels qu'ils s'exécutent à l'étranger, en Israël et en France notamment. A propos d'un exercice récent, ne nous a-t-on pas rassurés sur la possibilité pour les participants de se ravitailler (sic)... en vin, à l'établissement hospitalier voisin.

« L'ARMÉE »¹, revue périodique de l'Armée de terre française, expose fort bien, dans son numéro d'avril 1965, la raison d'être et les leçons tirées de telles expériences, comme aussi les principes et la méthode qui sont maintenant à la base d'une véritable instruction « survie ».

Pour information, nous allons tenter de résumer, à l'intention de nos lecteurs, cet intéressant article.

La dispersion des dispositifs imposée par la menace nucléaire, la profondeur des pénétrations possibles d'éléments mécanisés dans le dispositif ami, l'ébranlement général ou local dû aux coups atomiques entraîneront souvent et brutalement l'isolement prolongé d'unités élémentaires ou de petites équipes. Après rupture des liens de commandement, celles-ci devront *VOULOIR ET POUVOIR* continuer la lutte, échapper à la capture et, en cas d'extrême nécessité, réussir leur évasion, tout cela *sans aucun ravitaillement*.

Les exercices de survie ont donc pour but de donner à l'homme cette *formation morale et technique* nécessaire pour subsister et se battre jusqu'au bout, après et en dépit de leur isolement.

La *formation morale* joue évidemment un rôle déterminant puisque la survie résulte avant tout de la volonté du combattant qui refuse de s'avouer vaincu. Mais elle ne présente rien de très particulier; c'est celle de tout bon soldat et nous pouvons sur ce point nous reporter à notre « *Livre du soldat* » et à notre « *Règlement de service* ».

La *formation technique* présente par contre de nombreux points originaux. Pour continuer la lutte après isolement survenu du fait de l'ennemi, la première des difficultés essentielles rencontrée par l'équipe est d'*échapper à la capture*, donc de dissimuler sa présence à l'ennemi. Ensuite, et grâce à ses connaissances techniques, elle doit *subsister en gardant son potentiel de combat, acquérir un minimum de liberté d'action*, enfin « *s'exfiltrer* » en évitant tout contact avec la population.

L'instruction portera donc sur les points suivants:

- Organisation de la sûreté en marche et à l'arrêt; un soin particulier sera apporté à l'étude des déplacements qui, préparés de jour, seront en principe exécutés de nuit, et aux méthodes de franchissement.
- Recherche et consommation de l'eau (purification).
- Choix d'une zone-refuge.
- Choix du gîte, constitution des abris pour le repos, feux sans fumée, camouflage et mimétisme.

¹ Direction et rédaction, Caserne de Lourcine, 37 bd. de Port-Royal, Paris, 13^e.

— Recherche des aliments dans la nature, leur préparation et leur consommation.

Dans les *études et exercices*, le point de vue médical présente une importance et un intérêt particuliers pour déterminer notamment la durée de résistance de l'organisme dans cette ambiance et rechercher le moment de son effondrement.

L'*instruction* est menée en deux temps: elle comprend une phase préparatoire et un exercice d'application. Comment est mené cet entraînement préparatoire? Il vise tout d'abord à sélectionner médicalement les hommes en éliminant les sujets inaptes ou paraissant en état provisoire de moindre résistance.

Les hommes sont préparés moralement par une série d'exposés avec projection de films. On leur explique la raison de l'exercice, on leur dépeint les situations extrêmes dans lesquelles ils peuvent se trouver en cas de conflit. Le médecin appelle de son côté l'attention des participants sur l'aspect psychologique de l'épreuve.

Les exercices préparatoires visent à familiariser les hommes avec la vie rustique, à construire des abris contre les vues et les intempéries, à allumer, quel que soit le temps, un feu qui ne fume pas, à rechercher l'eau et à la purifier, à fumer la viande et le poisson; enfin le médecin donne à chacun une instruction très complète de secourisme.

Mais le souci principal de chacun — du moins en temps de paix — est la *recherche de la nourriture*. Beaucoup de plantes sont comestibles, d'autres dangereuses; comment les reconnaître? Le gibier et le poisson constituent des plats de choix: comment les attraper? Des exercices sont organisés, avec dispense d'obéir aux dispositions légales! Il faut notamment former des... braconniers ce qui est, paraît-il, assez long.

L'équipement mérite, cela va de soi, une attention particulière, mais le combattant ne se trouvera-t-il pas brutalement jeté dans cette situation de « Robinson Crusoé » avec son équipement réglementaire? Il y a là, semble-t-il — nous nous le demandons — dans toute cette affaire que l'on nous décrit si bien, quelque chose d'artificiel. Relevons ce point qui semble réel et pratique: l'homme aura dans cette situation, qui est absolument possible, *son équipement d'ordonnance*, qui comporte évidemment la ration de réserve.

La « trousse survie » — qui pourrait faire partie de cet équipement — dont le poids ne dépasse pas 400 grammes, est constituée d'une enveloppe de nylon étanche, à l'intérieur de laquelle se trouvent le pansement individuel, des comprimés purificateurs d'eau, des compléments alimentaires (sel, sucre, café soluble, vitamines), des moyens de pêche (hameçons, fils de nylon) et des moyens de chasse (fil de laiton, allumettes, cordelette fine et solide).

La durée d'un exercice est de 10 à 12 jours. Elle n'est jamais fixée au départ mais déterminée en cours d'exécution en fonction des conditions locales. Les exécutants n'en auront connaissance que dans les derniers jours de l'exercice.

L'effectif des participants est d'une trentaine d'hommes, un « commando » de la valeur d'une section. Après avoir — suivant le thème — récupéré, regroupé cette troupe, dans un territoire occupé par l'ennemi, le chef choisit une zone-refuge (forêt ou couverts denses) qui doit être atteinte avant l'aube — l'exercice débute de nuit — et y dirige sa section. Par mesure de sécurité les bivouacs des groupes sont dispersés à environ 1 km les uns des autres, à proximité de points d'eau. Les liaisons sont prises, soit brièvement par radio à intervalles irréguliers, soit par agent de transmission, soit par le chef de commando lui-même.

Des bivouacs de rechange sont reconnus, les signaux d'alerte et les points de rendez-vous fixés...

Les groupes organisent alors leur « survie ». Deux hommes assurent le guet. Deux autres entretiennent le bivouac. Le reste du groupe recherche la subsistance dans la nature. Le fruit du ramassage est mis en commun, examiné, trié, préparé.

Après 4 jours, le contact est établi avec un élément ami et l'ordre est alors donné au « commando » d'effectuer une mission de destruction à une quarantaine de kilomètres de la zone-refuge.

La préparation du raid relance la manœuvre. Le moral remonte. Il va falloir éviter l'ennemi (gendarmerie, population qui prend part à l'exercice, plastron). Il va falloir détruire l'objectif malgré ses défenses... L'opération réussit (ou elle échoue!) mais il faut se replier vers un point de récupération qui a été fixé, par petites étapes de 20 à 25 km, toujours à travers un pays hostile. Le jour les hommes se reposent, recherchent les aliments, s'approvisionnent en eau. Le chef prépare le prochain déplacement qui reconnu de jour s'effectuera de nuit...

Du côté de la direction de l'exercice, le service de santé n'est pas resté inactif, on s'en doute. Du personnel sanitaire a suivi la section; le médecin a particulièrement contrôlé l'état physique et moral de chaque homme vers le 5^e et le 8^e jour considérés comme deux moments critiques. Toutes mesures sont prises, au surplus, pour pouvoir effectuer des évacuations d'urgence. Enfin après la récupération, la fin de l'exercice, une dernière visite médicale est naturellement prévue.

Dans de tels exercices, rien n'est laissé au hasard et, par conséquent les risques encourus sont minimes pour les troupes qui y participent; ils existent cependant. Mais les avantages l'emportent — dit-on — sur les inconvénients. Leur réelle valeur c'est d'être

une formation morale, la meilleure que l'on puisse susciter en temps de paix, et une épreuve de sélection pour les jeunes cadres. Telle est, du moins, la conception admise au sein de la 11^e Division française.

Ces arguments conservent chez nous toute leur valeur. Quant à l'application « tactique » de ce procédé à la guerre dans un pays comme le nôtre, on ne la voit guère que dans les Alpes et dans certaines parties du Jura.

Cette instruction « survie » mérite cependant, à ces divers titres, de retenir notre attention.

Mft

Informations

AVIA - DCA romande

Assemblée générale 1965

Réunis à Berne sous la présidence du colonel EMG Marcel Racine à l'occasion du rapport du Commandant des troupes d'aviation et de DCA, les membres de l'AVIA DCA romande ont pris connaissance du rapport du comité sur l'activité de la société au cours de l'année 1964.

Les manifestations n'ont pas manqué:

- 7.6 assemblée générale de la Société suisse des officiers,
- 4.7 à Payerne « 50 ans d'aviation »
- 5 et 9.9. journées de l'armée à Bière dans le cadre de l'Expo,
- 17/18.10 démonstration du nouveau matériel de 35 mm et des engins guidés BL 64 à Emmen, suivie de l'assemblée générale annuelle de l'AVIA centrale.

Rien de surprenant donc à ce que l'effectif de la société ait pris des proportions réjouissantes: 159 officiers romands incorporés dans la DCA bleue, verte ou rouge.

Pour tous, la *Revue militaire suisse* est devenue l'organe officiel obligatoire, tandis que ceux qui le désirent peuvent participer à l'abonnement collectif du mensuel spécialisé qu'est « Arme et technique de l'air » au prix de faveur de Fr. 7.50.

Le comité a été réélu sans changement et la cotisation annuelle reste fixée à Fr. 15.—.

Le plan d'activité de 1965 prévoit:

- une visite des positions d'engins guidés au courant de l'été,
- une journée « Va et découvre ton pays »; cette année, le canton de Fribourg, avec tir au pistolet et au petit calibre (pour les dames);